

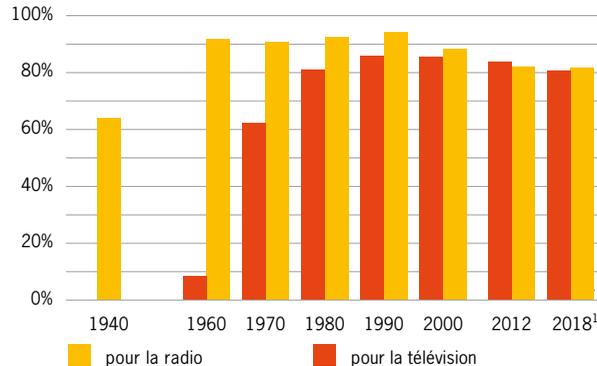
Culture, médias et société de l'information

Panorama

Radio et télévision

Part des ménages payant une redevance

G 16.1

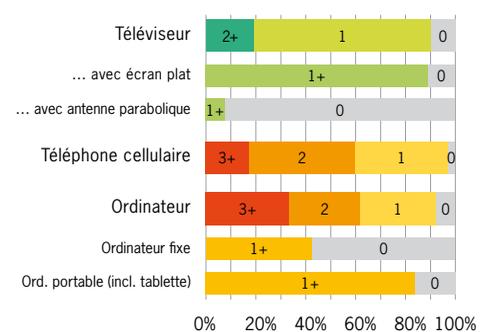


1 En considérant les ménages dispensés de l'obligation de verser la redevance (bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS ou AI), en 2018, 91% des ménages disposent d'une concession de réception pour la TV et 92% pour la radio.

Equipped in TIC¹

Part des ménages, en 2017

G 16.2



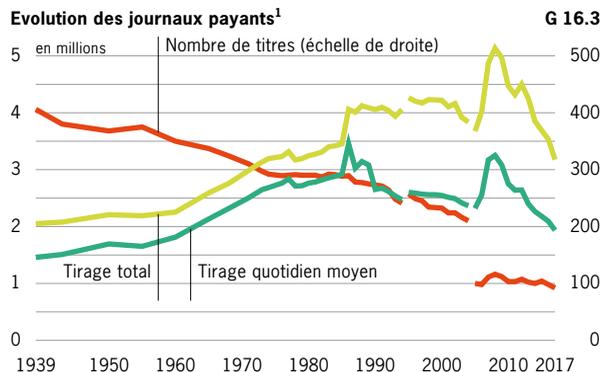
1 Technologies de l'information et de la communication

La palette des médias dans la société de l'information

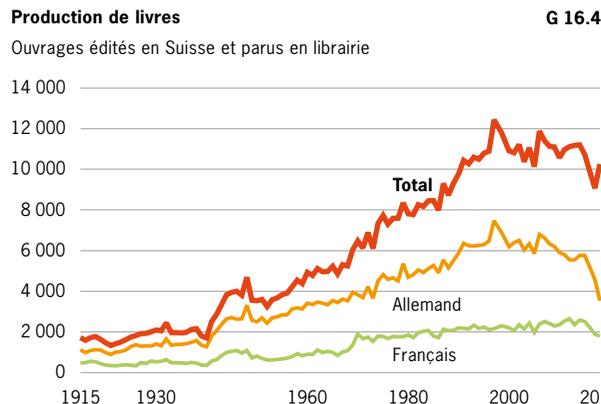
Après la radio dans les années 1930 puis la télévision dans les années 1960 et 1970, c'est aujourd'hui internet qui connaît une progression fulgurante: le nombre de personnes de 14 ans et plus utilisant régulièrement internet (plusieurs fois par semaine) est passé de 0,7 million en 1998 à 5,9 millions au premier trimestre 2019. En 2019, 92% des ménages avaient un accès à internet et, en fin d'année 2018, on comptait 4 millions d'abonnés au haut débit avec une connexion fixe (ADSL, câble-modem ou fibre optique). L'explosion des connexions mobiles représente l'évolution marquante de ces dernières années. La proportion des ménages disposant d'un accès mobile à haut débit était de 20% en 2010. Au sein des ménages, ordinateurs portables et tablettes ont supplanté les ordinateurs fixes et les smartphones se sont multipliés. En 2019, 85% des ménages utilisent le smartphone pour se connecter à internet, 72% l'ordinateur portable, 52% la tablette numérique et 43% l'ordinateur fixe.

A l'inverse, l'offre de journaux payants n'a cessé de se réduire depuis le milieu des années 1980, en raison de fusions et de rachats, ou par simple disparition de titres. Ce mouvement a été contrebalancé par la multiplication des éditions dominicales à partir des années 1990 et par la prolifération des journaux gratuits depuis 1999. Internet est devenu dans l'intervalle un concurrent de la presse écrite imprimée en tant que source d'informations.

Entre les années 1950 et la fin des années 1990, le nombre de livres parus en Suisse par an (sans e-books) a plus que doublé, atteignant jusqu'à 12 435 titres en 1997. Avec l'arrivée en



1 Ne sont pas compris les journaux gratuits, les feuilles d'annonces officielles et les journaux spécialisés.
Définitions: voir le tableau 16.12



force des médias électroniques, on observe régulièrement une baisse de la production annuelle.

Utilisation des médias

L'expansion de l'offre de médias électroniques a entraîné un allongement du temps consacré à ces derniers. Par le passé, c'est surtout la durée d'utilisation de la télévision qui a longtemps progressé: de 1985 à 2012, le temps consacré chaque jour à cette dernière est passé de 123 à 136 minutes en Suisse alémanique, de 129 à 151 minutes en Suisse romande et de 149 à 166 minutes en Suisse italienne.

Depuis 2013, il est également tenu compte de l'utilisation de la télévision en différé et à l'ordinateur. La méthode de relevé et de mesure étant différente, les chiffres ne sont pas directement comparables avec ceux des années précédentes. En 2018, la durée moyenne d'utilisation de la télévision était de 118 minutes par jour en Suisse alémanique (en 2014 il s'agissait encore de 128), contre 132 minutes (143) en Suisse romande et 170 minutes (177) en Suisse italienne.

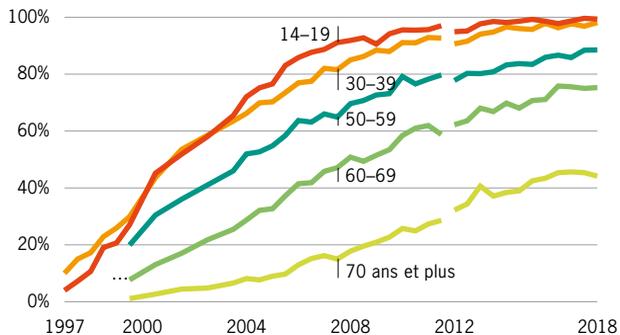
Le temps passé à écouter la radio a diminué depuis 2001. En 2018, il s'est élevé en moyenne quotidienne à 102 minutes (2009: 119) en Suisse alémanique, à 79 minutes (106) en Suisse romande et à 97 minutes (108) en Suisse italienne. En 2018, les personnes de 60 ans et plus écoutaient la radio 3,2 fois plus longtemps que les 15–29 ans en Suisse alémanique, en Suisse italienne 2,7 fois plus et en Suisse romande même 4,7 fois plus.

Internet, comme média d'information, prend toujours plus d'importance. La proportion de personnes qui s'informent sur internet progresse: 73% lisent les nouvelles ou consultent les

Utilisation d'internet

G 16.5

Part des utilisateurs réguliers¹, selon les groupes d'âges



1 Personnes utilisant Internet plusieurs fois par semaine

journaux sur internet (2014: 63% ; 2017: 70%) et 55% écoutent la radio ou regardent la télévision en ligne (2014: 42%; 2017: 48%).

Internet dans la vie quotidienne

En 20 ans, internet s'est imposé dans notre vie quotidienne. En 1997, seulement 7% de la population âgée de 14 ans et plus surfait plusieurs fois par semaine (utilisateurs réguliers), contre 88% au printemps 2019.

Malgré la généralisation de l'utilisation d'internet, il existe encore de fortes disparités selon l'âge, le niveau de formation et le revenu. 99% des personnes de moins de 30 ans, 80% des sexagénaires et 52% des personnes de 70 ans et plus utilisent

régulièrement internet. En fonction du niveau de formation, l'utilisation régulière d'internet passe de 74% (école obligatoire) à 98% (degré tertiaire). Dans les ménages à bas revenus (jusqu'à 4000 fr. par mois), la proportion d'utilisateurs réguliers franchit la barre des 62%, alors qu'elle atteint 98% pour les revenus de 10 000 fr. et plus.

L'utilisation mobile d'internet représente un des principaux aspects de l'évolution récente des usages. En 2019, 85% de la population utilisent internet hors de la maison ou du travail. Cette proportion n'était que de 33% en 2010.

Les activités en ligne se multiplient et se diversifient. La communication par courrier électronique (87%) reste la première raison d'utilisation privée d'internet en 2019 devant l'usage des messageries instantanées (80%). Le e-commerce (70%), le e-banking (68%), la recherche d'informations en relation avec la santé (64%) gagnent en importance tandis que les réseaux sociaux semblent se stabiliser (49%). Dans le cadre des activités culturelles et de loisirs, 64% de la population regardent des films ou des vidéos en ligne et 55% pratiquent le téléchargement ou l'écoute de musique en ligne.

Le e-commerce

Les achats en ligne des particuliers sont une des manifestations les plus marquantes de la transformation numérique de l'économie et de la société. En 2019, 5,3 millions de personnes ont effectué au moins un achat en ligne au cours des 12 derniers mois. Cette croissance s'est faite conjointement à la réduction de la fracture numérique. Un phénomène de rattrapage est visible pour les femmes, les personnes de niveau de formation

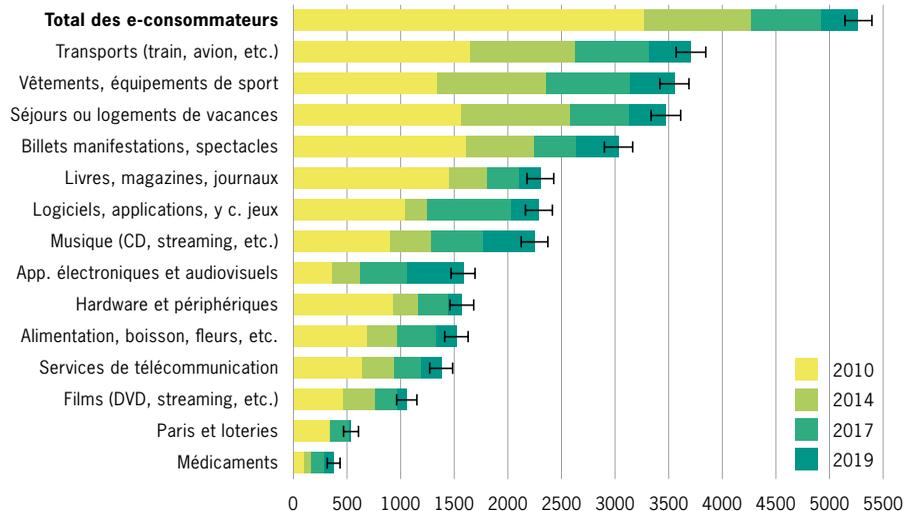
élémentaire et les groupes d'âge élevé. À noter également la forte augmentation des e-consommateurs dans le groupe des jeunes de 15 à 24 ans, qui pratiquent le e-commerce dès leur entrée dans le monde de la consommation.

L'importance du e-commerce et de son impact sur l'économie dépend de la fréquence des achats et de la diversité des produits commandés. En 2019, 36% des 4,9 millions de personnes ayant fait des achats au cours des trois derniers mois n'ont effectué que 1 à 2 achats. Un peu plus d'un tiers (36%) a effectué 3 à 5 commandes et un quart (27%, soit 1,3 million de personnes) a effectué 6 achats ou plus.

Quatre types de produits sont achetés par plus de la moitié des e-consommateurs: les billets de train et d'avion (3,7 millions de personnes), les vêtements et chaussures (3,6 mio.), les séjours ou logements de vacances (3,5 mio.) et les billets de manifestations sportives ou culturelles (3 mio.).

Les pratiques culturelles et de loisirs

Environ 70% de la population a visité au moins une fois en 2014 un musée ou un monument, ou est allée au concert ou au cinéma et 47% au théâtre. La proportion de personnes qui fréquentent ces lieux régulièrement (plus de une à trois fois par an) atteint parfois 20%, voire plus. On observe de grandes différences selon les groupes de la population: les habitants des villes fréquentent davantage les institutions culturelles, tout comme les jeunes gens le plus souvent (à l'exception p. ex. du théâtre et des concerts classiques). La fréquentation dépend aussi beaucoup du niveau de formation.



—| Limites de l'intervalle de confiance à 95%, état 2019

Près de deux tiers de la population pratiquent une activité créatrice sous une forme ou une autre. Environ un cinquième des personnes interrogées fait de la photographie, du dessin et de la peinture ou de la musique. Des activités telles que tenir un blog, faire du théâtre en amateur, du rap ou du street art concernent des cercles beaucoup plus restreints. Là encore, les jeunes sont devant: les personnes de 15 à 29 ans sont proportionnellement nettement plus nombreuses à exercer elles-mêmes une activité

culturelle ou créatrice. Le chant, en revanche, est une activité qui réunit les générations.

Parmi les activités de loisirs, faire des randonnées, sortir avec des amis, faire du sport, essayer de nouvelles recettes, faire des jeux de cartes ou de société traditionnels sont les activités de loisirs les plus pratiquées. Les fêtes de village, de quartier, et de société attirent plus de monde que les grandes fêtes urbaines comme la Street Parade ou les fêtes traditionnelles

(fête nationale, carnaval ou fêtes des vendanges). La pratique des jeux de société traditionnels est beaucoup plus répandue que celle des jeux vidéo, qui est par contre plus assidue.

Environ 85% de la population est satisfaite de l'offre culturelle de sa région. De petites différences sont néanmoins constatées: la satisfaction des jeunes, des personnes dont le niveau de formation correspond au degré secondaire I, ainsi que des habitants des zones rurales et de Suisse italienne est un peu moins grande. La majorité des personnes (58%) souhaite aller plus souvent au musée, au théâtre, au concert classique, à l'opéra ou à des représentations de danse. La moitié de la population (51%) déclare manquer de temps pour entreprendre davantage d'activités culturelles, ou pour simplement en avoir. C'est clairement davantage le cas des moins de 60 ans et des personnes de nationalité étrangère, et un peu plus souvent celui des habitants de la campagne ou des agglomérations. Enfin, le manque d'argent restreint les activités culturelles d'un tiers des personnes.

Livres, e-books, bandes dessinées

En 2014, 83% de la population a lu au moins un livre dans l'année, que ce soit en format papier ou numérique. Ce chiffre est comparable à l'Allemagne (79%), au-dessus de l'Autriche (73%) ou de la France (73%), nettement plus élevé qu'en Italie (56%), mais inférieur à la Suède (90%) et aux Pays-Bas (86%; Eurobaromètre 2013). Près de 30% de la population a même lu en moyenne plus d'un livre par mois. Les femmes, les personnes de niveau de formation tertiaire et les 15–29 ans sont plus nombreux à lire des livres. On lit davantage pour les loisirs (78%) que pour le travail ou la formation (39%).

La lecture d'e-books est encore plutôt restreinte: 15% de la population en lit. Par finalité, 12% en a lu pour les loisirs et 6% pour le travail ou la formation, surtout occasionnellement. Les hommes et les 30–44 ans lisent davantage des e-books. Le clivage selon le niveau de formation est prononcé: 25% des individus de niveau de formation tertiaire en lisent, 6% parmi le secondaire I. En Suisse allemande, 17% des gens lisent des e-books, bien plus que dans les deux régions latines du pays (11%). La part de la population lisant tous les livres en format numérique est d'environ 2%.

Une personne sur cinq (21%) lit des bandes dessinées (BD). C'est une pratique plutôt masculine, et fortement liée à l'âge: de près de 30% de lecteurs de BD parmi les 15–29 ans, le chiffre baisse graduellement jusqu'aux répondants de 75 ans et plus (un individu sur 20). Parfois perçue comme populaire, la BD est davantage lue par les personnes de niveau de formation tertiaire. En Suisse romande, on est fêru de BD: un tiers en lit ici, bien plus que dans les deux autres régions (17%–18%). Le lien historique fort entre l'aire francophone et la BD peut expliquer cette spécificité romande.

Bibliothèques

Le volume des documents accessibles par les bibliothèques en Suisse est très important. En 2018, les dix bibliothèques les plus grandes en termes d'offre en totalisent plus de 55,3 millions. La plus grande bibliothèque est la Bibliothèque de l'École polytechnique fédérale de Zürich (avec 9,5 millions de documents), suivie par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (8,6 millions), et la Bibliothèque de Genève (7,0 millions).

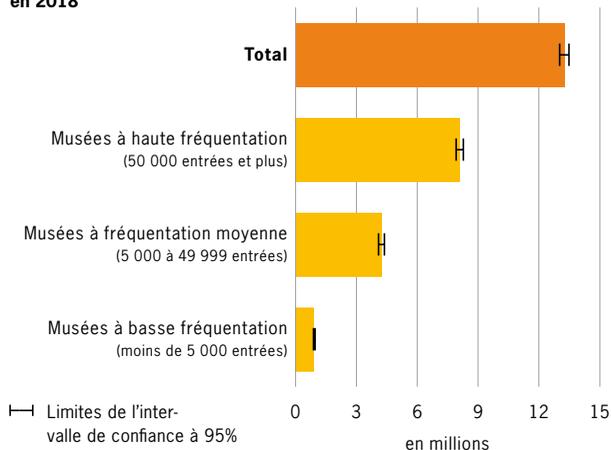
Musées

En 2018, l'Office fédéral de la statistique recensait 1118 musées en Suisse. Plus de sept musées sur dix (71,5%) étaient situés en Suisse germanophone, 20,3% en Suisse francophone et 8,2% dans la partie italophone du pays. Avec 25,0 musées pour 100 000 habitants, la région italophone possède la plus forte densité muséale du pays. Elle est suivie par les régions germanophone et francophone avec respectivement 13,2 et 10,7 musées pour 100 000 habitants.

La majorité des musées (70%) est en main de structures relevant du droit privé. Parmi elles, les plus fréquentes sont les associations (31%) et les fondations (27%); plus rarement, les musées sont gérés et administrés par des personnes privées (6%) ou des entreprises (6%). Parmi les musées de droit public (30%), 18% relèvent de l'administration des communes, 6% de celle des cantons et 1% de la Confédération; les autres corporations et établissements de droit public (districts, communes bourgeoises, fondations de droit public par exemple) représentent environ 6% de l'ensemble des musées.

Les musées suisses ont totalisé près de 13,3 millions d'entrées en 2018. Leur distribution est cependant très inégale: près de trois quart des musées en Suisse ont moins de 5000 entrées, alors qu'une petite minorité d'entre eux (5,2%) atteint 50 000 entrées et plus. Les 58 musées les plus fréquentés totalisent près de 8,1 millions d'entrées, soit plus de la moitié du total de l'année 2018. Quant aux musées les moins fréquentés (avec moins de 5000 entrées), ils totalisent moins d'un million d'entrées (environ 920 000). En d'autres termes, près de trois quarts des musées

Nombre d'entrées selon la classe de fréquentation des musées, G 16.7 en 2018



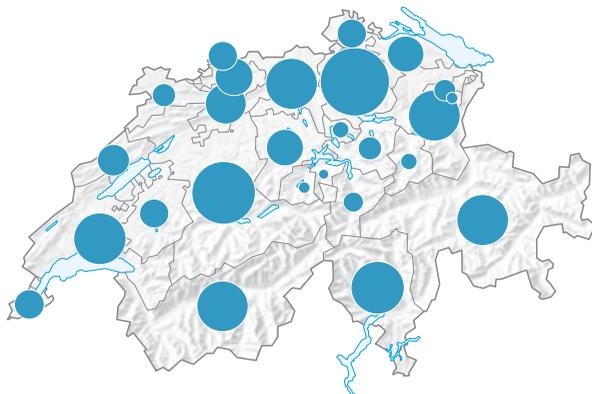
(806 sur 1118) réunissent moins de 10% (plus précisément 6,9%) des entrées.

Monuments en Suisse

Le domaine des monuments en Suisse a un caractère très fédéraliste, ce qui se traduit par bon nombre de systèmes différents de conservation des monuments. En 2016, on dénombrait en Suisse environ 272 000 constructions qui présentaient un intérêt particulier pour la conservation des monuments. Ces constructions recensées correspondent, de manière simplifiée, au principal domaine de travail de la conservation des monuments can-

Museen 2018, pro Kanton
Musées en 2018, par canton

G 16.8



Anzahl Museen*
 Nombre de musées*



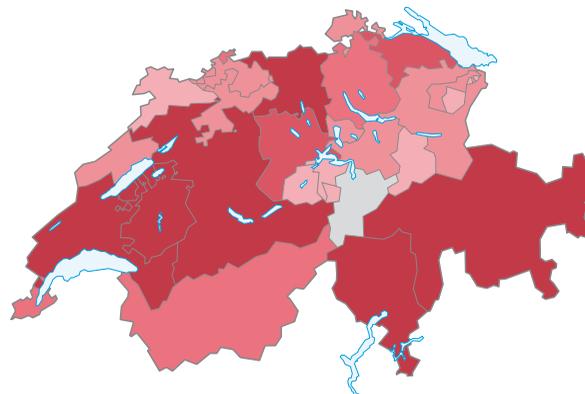
140
 100
 50
 20
 3

*Museen, die im betroffenen Jahr geschlossen waren, wurden nicht berücksichtigt.
 *Les musées fermés durant l'année concernée n'ont pas été pris en compte.

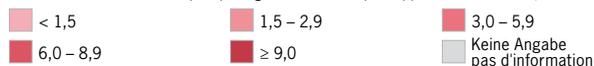
CH: 1118

tonale et, là où elle existe, communale. Mais seule une partie relativement faible de ces objets sont protégés effectivement. En 2016, la Suisse comptait un peu plus de 75 000 monuments protégés, soit des ouvrages individuels soumis à des mesures de protection liant les propriétaires. A peine 4% de ces monuments historiques protégés sont des constructions d'importance nationale, tous les autres étant d'importance régionale ou locale. Près d'un monument protégé sur dix est un édifice sacré, cette

Verteilung der Baudenkmäler von nationaler Bedeutung, 2016
Répartition des monuments d'importance nationale, en 2016



Anteil geschützter Baudenkmäler von nationaler Bedeutung vom schweizerischen Total, in %
 Part des monuments historiques protégés des cantons par rapport au total suisse, en %



< 1,5
 6,0 – 8,9

1,5 – 2,9
 ≥ 9,0

3,0 – 5,9
 Keine Angabe
 pas d'information

part étant nettement plus élevée en particulier dans les cantons à forte tradition catholique.

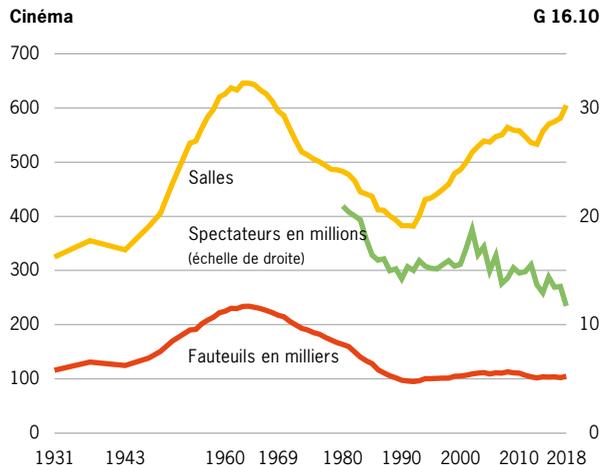
Le patrimoine culturel construit englobe non seulement les monuments historiques mais aussi le domaine de l'archéologie. En 2016, on recensait au niveau suisse plus de 9800 zones archéologiques protégées, qui représentaient une superficie de près de 40 000 hectares. Cela correspond à quelque 1% du territoire national. Au total, 2151 interventions archéologiques

(p. ex. fouilles ou travaux de protection) ont été recensées en Suisse en 2016. Sur ces interventions, seules 151 étaient considérées comme non prévues car elles ont eu lieu sur des sites où aucun indice ne laissait présager une découverte archéologique. Dans la grande majorité des interventions, on s'attendait donc à des découvertes archéologiques ou le site se trouvait dans une zone réputée archéologique.

Le paysage cinématographique suisse

En 1931, la Suisse comptait 325 cinémas (monosalles). Le «pic» a été atteint en 1963 et 1964 avec 646 établissements. Vient ensuite un déclin continu du nombre de salles et d'entrées (en 1980 p. ex. on dénombre encore 21 millions d'entrées) jusqu'au début des années 1990, avec un premier «creux» en 1992 (302 cinémas, soit 382 salles, et 15 millions d'entrées). L'implantation de complexes et multiplexes cinématographiques a permis d'accroître à nouveau le nombre de salles, mais pas le nombre des spectateurs (2018: 605 salles et 11,7 millions d'entrées).

Suite à la digitalisation, l'offre de films a beaucoup changé. Au début des années 2000, environ 1300 films étaient exploités en Suisse chaque année, aujourd'hui ce sont autour de 2000. Alors que la part des films projetés en première vision a constamment représenté environ un quart de tous les films projetés, la part des films suisses a globalement augmenté et est passée depuis 2000 de 10% à 16% environ (138 de 1328 films en 2000 contre 330 de 2073 films en 2018). Au cours de la même période, la part de films européens est passée de 39% à 45% et ce principalement aux dépens des films américains, dont la



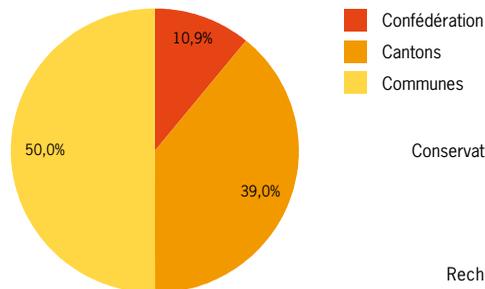
proportion a diminué de 40% à 24%. Ces glissements dans l'offre cinématographique ne se reflètent cependant que modérément dans la répartition des entrées: la part des entrées pour des films américains se monte en 2018 toujours à 67%.

Financement de la culture

De 2008 à 2017, les dépenses publiques en faveur de la culture se sont accrues de 25,7%, passant de 2,34 milliards à 2,94 milliards de fr. La hausse est de 27,7% en termes réels (chiffres corrigés de l'inflation). Le montant alloué à la culture en 2017 correspond à 0,44% du produit intérieur brut. Sur les 2,94 milliards dépensés pour la culture, 50,0% ont été pris en charge

Financement de la culture par les collectivités publiques, en 2017

Total: 2943,5 millions de francs



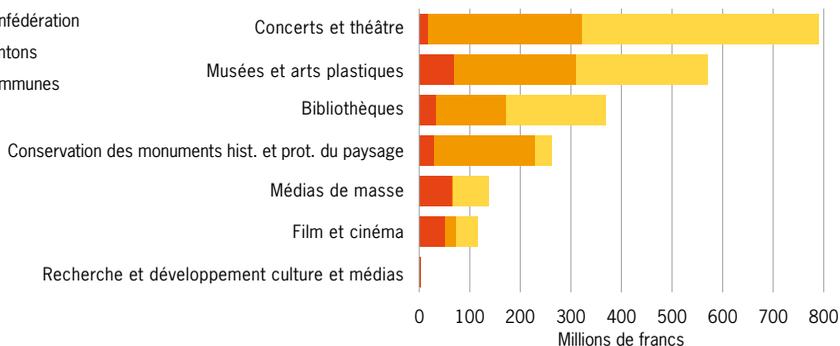
694,6 millions de francs ne sont pas répartis dans les domaines bénéficiaires ci-dessus (Encouragement général de la culture).

par les communes (premier échelon de la promotion culturelle), 39,0% par les cantons et 10,9% par la Confédération. La rubrique «musique et théâtre» représentait le domaine de dépenses le plus important, avec 789,7 millions de francs, devant celle de «encouragement général de la culture» (694,6 millions de francs).

Les communes, les cantons et la Confédération financent la culture de manière différenciée. Les communes investissent avant tout dans une culture de proximité, soutenant notamment le domaine bibliothèques et littérature et ainsi que la musique et le théâtre. Les cantons interviennent de leur côté en contribuant par exemple à la conservation des monuments historiques et à la protection du paysage. La Confédération, de son côté, s'engage

G 16.11

Selon un choix de domaines bénéficiaires



avant tout en faveur de domaines culturels qui entrent spécifiquement dans ses attributions ou qui sont d'importance nationale, comme les médias de masse ainsi que le film et le cinéma. Les trois niveaux étatiques consacrent à peu près la même part de leurs dépenses totales au domaine «Musées et arts plastiques» (soit entre 17 et 21%).

Les dépenses pour la culture (y compris les médias) des ménages privés sont nettement plus élevées que celles des pouvoirs publics. Afin de mieux saisir les nouvelles évolutions dans le domaine des médias (notamment la montée des abonnements combinés pour la téléphonie, internet et la télévision), la méthode de calcul a été révisée en 2018. Selon la nouvelle méthode, en 2017, les ménages privés ont dépensé 15,8 milliards de fr.

pour la culture et les médias, ce qui correspond à 354 fr. par mois et par ménage, respectivement à 6,7% des dépenses de consommation totales des ménages privés. Par rapport à 2012, les dépenses totales pour la culture (y c. les médias) de tous les ménages ont légèrement progressé (passant de 15,2 à 15,8 milliards de fr. par an). En revanche, les dépenses mensuelles d'un ménage moyen ont parallèlement reculé de 370 à 354 francs. Un nombre un peu plus grand de ménages dépense donc globalement un peu plus pour la culture et les médias, alors que le montant moyen par ménage a légèrement diminué.

L'analyse détaillée des dépenses culturelles (moyenne 2015–2017) montre que les ménages privés dépensent le plus pour les médias. Les dépenses pour l'accès à internet (y c. abonnements combinés) sont le poste culturel de loin le plus important, avec 7,2 milliards de fr. Pour les contenus et services audio-visuels, qui comprennent entre autres les dépenses pour la radio, la télévision et le cinéma, les ménages privés ont dépensé en moyenne 2,4 milliards de fr. par an. Environ 9% des dépenses annuelles pour la culture (médias compris) concerne les appareils de réception et de lecture de contenus médiatiques (TV, radio, lecteur DVD, ordinateurs, etc.) et 12% les contenus imprimés (journaux, magazines, livres, etc.). Si l'on fait abstraction des médias, les dépenses les plus élevées sont celles pour le théâtre et les concerts, avec 768 millions de fr.

Glossaire

ADSL (Asymmetrical Digital Subscriber Line)

Technologie d'accès à Internet à haut débit (large bande) par les deux fils de cuivre du téléphone. Il existe plusieurs variantes de ligne d'abonné numérique (Digital Subscriber Line). La plus répandue est l'ADSL. Cette technologie est qualifiée d'asymétrique parce que le flux de données descendant dispose de plus de capacité que le flux montant.

Cinéma

Un **cinéma** est un établissement spécialement équipé dans lequel ont lieu des projections, privées ou publiques, de films. Un cinéma peut regrouper une ou plusieurs salles. Un **complexe** cinématographique est un établissement regroupant de deux à sept salles de cinéma sur un même site. Un **multiplexe** cinématographique est un établissement regroupant au moins huit salles de cinéma sur un même site.

Une **salle de cinéma** est un lieu de projection public de films, avec des fauteuils et un équipement de projection et audio. Chaque salle doit obligatoirement être enregistrée auprès de l'Office fédéral de la culture. Selon les cantons, une salle doit obtenir une autorisation administrative pour projeter des films.

Dépenses culturelles des ménages privés

Dépenses des ménages privés en Suisse pour des contenus, services, biens et appareils dans le domaine de la culture. La source pour les dépenses culturelles des ménages privés est l'Enquête sur le budget des ménages (EBM). Les postes de l'EBM relevant de la culture ont été définis selon les recommandations d'Eurostat. Ils comprennent aussi les dépenses dans le domaine des médias.

Diffusion (journaux)

Nombre d'exemplaires d'un journal vendus et/ou distribués par édition. Les associations de la branche ont défini la méthode de relevé dans un accord.

e-commerce

Par commerce électronique ou e-commerce, on entend les transactions effectuées sur internet ou sur d'autres réseaux informatiques (EDI, p. ex.). Les biens ou services sont commandés via de tels réseaux; les paiements et la livraison peuvent s'effectuer en ligne ou selon la voie traditionnelle. (Nota bene: les commandes passées en envoyant un simple e-mail n'entrent pas dans la catégorie du e-commerce).

Edifice sacré

Un édifice sacré est une construction qui est ou qui a été utilisée par une communauté religieuse comme lieu sacré, comme lieu de culte ou pour y pratiquer des rites religieux. L'architecture sacrée comprend différents types de constructions: mausolées, sépultures, églises, chapelles, lieux de culte, mosquées, synagogues, temples, etc. L'édifice sacré s'oppose à l'édifice profane, construction destinée à un usage laïque.

Film

Un film dans le sens de la statistique du film et du cinéma est une œuvre audiovisuelle produite pour la projection en salle de cinéma ou sortie en salle de cinéma indépendamment de savoir si la sortie en salle a été prévue ou pas, et/ou proposée contre paiement en Video-on-Demand (VoD). Ces films peuvent aussi être montrés à la télévision linéaire, être

vendus sur des supports physiques (DVD, Blu-ray etc.) ou être offerts gratuitement (financé légalement par la publicité, ou illégalement) sur internet, mais actuellement l'OFS ne relève pas de données sur ces canaux d'exploitation. Un film peut être défini par un certain nombre d'attributs comme p.ex. le titre, le réalisateur, le producteur, les acteurs, etc. Le contenu alternatif dans les cinémas, comme la diffusion d'opéras ou d'événements sportifs, n'est pas pris en compte..

Un film de **première vision** est un film dont la sortie sur les écrans a eu lieu dans l'année en cours. Un film de **reprise** est défini de façon complémentaire aux premières visions comme un film dont la projection en salles a commencé l'année d'avant et a continué ou – au sens plus classique d'une reprise – comme un film qui, après une interruption, a à nouveau été intégré dans la programmation d'une salle. L'ensemble des films exploités sur une année comprend les films de première vision et les films de reprise. Un film de moins de 60 minutes est un court-métrage. Dès 60 minutes, on parle de **long-métrage**.

Financement public de la culture

Total des dépenses consolidées des communes, des cantons et de la Confédération pour les domaines culturels suivants (après déduction des transferts en provenance d'un autre niveau administratif): bibliothèques et littérature, musées et arts plastiques, musique et théâtre, encouragement général de la culture, conservation des monuments historiques et protection du paysage, film et cinéma, mass media ainsi que recherche et développement dans la culture et les médias.

Internet haut débit (connexion large bande)

Il n'existe pas de définition uniforme; généralement on considère comme large bande un débit de transmission supérieur à 256 Kbit/s. Les technologies «large bande» les plus répandues sont l'ADSL et le câble-modem

(CATV). Les autres techniques de connexion à haut débit comprennent les connexions Internet par satellite, par fibre optique, par le réseau électrique (PLC: Powerline Communications), les LAN (Local Area Network) Ethernet et les services hertziens (WiMAX, UMTS). En Suisse toutes les connexions internet fixes entrent dans cette définition du haut débit, le débit minimum du service universel étant fixé à 300 Kbit/s depuis 2017.

Journaux mis en vente

Journaux payants contenant des informations d'intérêt général, destinés au grand public et paraissant au moins une fois par semaine.

Mesure archéologique

Une mesure archéologique est une série de travaux, par exemple des excavations ou des opérations de sauvegarde, réalisés directement sur le site, sans les travaux ultérieurs d'évaluation de l'excavation. Une mesure est dite prévue si des indices ou des informations préalables signalaient l'existence de vestiges archéologiques sur un site donné, si le site se situe dans une zone réputée archéologique ou si les promoteurs d'un projet de construction ont annoncé de possibles découvertes sur un de leurs chantiers. Une mesure est dite non prévue si elle a lieu sur un site où aucun indice ne laissait présager une découverte ou si la découverte est fortuite.

Monument historique

Sont définis comme monuments historiques les bâtiments et les ouvrages fixes (à l'exclusion des objets mobiles comme les meubles et les artefacts par exemple). Les installations et complexes composés de plusieurs éléments ne sont pas considérés comme un tout, mais sont subdivisés en autant d'objets individuels. Bon nombre de constructions entrent en ligne de compte comme objets individuels, tels que les

bâtiments d'habitation, les édifices sacrés, les ouvrages industriels, les bâtiments agricoles, les ponts, les statues, etc. Les objets qui ne sont pas recensés en tant qu'ouvrages individuels, mais qui sont protégés seulement au sens de la protection des sites construits, n'entrent pas dans la catégorie des monuments historiques.

Objets recensés et protégés: sont considérés comme recensés les monuments historiques (objets individuels) répertoriés (listes, inventaires, etc.) par les autorités leur reconnaissant ainsi une valeur particulière. Sont considérés comme protégés les objets qui bénéficient d'une protection liant les propriétaires (c'est-à-dire qui engage ces derniers juridiquement) sur la base d'un règlement général (loi, plan d'affectation, etc.), d'une décision, d'une inscription au registre foncier ou d'un contrat.

Monuments historiques d'importance nationale: les monuments d'importance nationale sont des objets individuels protégés au niveau cantonal et inscrits comme objets A dans l'inventaire PBC. N'entrent pas dans cette catégorie les objets réputés d'importance nationale par suite d'un subventionnement, d'une expertise ou d'une classification effectuée par d'autres services fédéraux. Certains cantons connaissent des classifications propres; des objets individuels qui sont classés d'importance nationale seulement dans un système cantonal ne sont pas inclus dans cette catégorie.

Musée

Selon le Conseil international des musées (ICOM), un musée est «une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation» (Statuts de l'ICOM, art. 3, section 1). Différentes institutions possédant

un caractère muséal ne sont pas incluses dans l'enquête, comme les lieux d'exposition qui n'ont pas de collection, les collections sans espace d'exposition, les zoos et les jardins botaniques, ainsi que les archives et bibliothèques exposant une partie de leur fonds dans leur foyer par exemple.

Pratiques culturelles

Le terme «**culture**» peut renvoyer à des phénomènes plus ou moins larges jusqu'à englober les modes de vie et croyances. La culture est définie ici de manière restreinte. On entend par **pratiques culturelles** la fréquentation d'une série de lieux, d'institutions et d'événements (aller au concert, au théâtre, au cinéma, à des festivals, visiter le patrimoine, etc.), des activités propres pratiquées en amateur (jouer d'un instrument, peindre, etc.) et l'utilisation des médias écrits et audiovisuels (livres, bandes dessinées, TV, radio, etc.). Des activités de loisirs plus larges peuvent ponctuellement être intégrées aux analyses.

TIC

Technologies de l'information et de la communication.

Zone archéologique protégée

On appelle zone archéologique protégée une surface répertoriée comme telle dans les instruments juridiques de l'aménagement du territoire (plans de zones, ordonnances de protection, etc.). A l'inverse de la région archéologique, ces zones sont recensées officiellement et ont un effet sur le plan légal.